



à Alès, le 11 janvier 2023

Délégation de Signature

Je soussigné, Philippe CURTIL, Directeur Général de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Pauline STRASMAN, Responsable du Service Achats, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom l'ensemble des actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives à la publicité des appels d'offres, aux frais de reprographie des dossiers d'appel d'offres, et certificat de bon à payer, dans le cadre des crédits affectés.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Responsable du Service Achats jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général

Philippe CURTIL



à Alès, le 11 janvier 2023

Délégation de Signature

Je soussigné, Philippe CURTIL, Directeur Général de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Patrick PONGE, Directeur de la Proximité, et en cas d'empêchement à Monsieur le Responsable Technique, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom l'ensemble des actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion au Service dans la limite des sommes attribuées,
- engagement des dépenses d'investissement en matière de matériel et d'outillage, de travaux d'amélioration, et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits d'investissement affectés en gestion au Service dans la limite des sommes attribuées.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Directeur de la Proximité jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général

Philippe CURTIL


à Alès, le 11 janvier 2023

Délégation de Signature

Je soussigné, Philippe CURTIL, Directeur Général de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Cyril LAURENT, Directeur du Service Renouvellement Urbain et de la Prospective, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom l'ensemble des actes suivants :

- situations de travaux,
- situations sur marché d'ingénierie,
- procès-verbaux de réception des travaux,
- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion au Service dans la limite des sommes attribuées,
- engagement des dépenses d'investissement en matière de travaux d'amélioration, et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits d'investissement affectés en gestion au Service dans la limite des sommes attribuées.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Directeur du Renouvellement Urbain et de la Prospective jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général,

Philippe CURTIL

à Alès, le 11 janvier 2023

Délégation de Signature

Je soussigné, Philippe CURTIL, Directeur Général de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Alexia DEBORNES, Directrice de la Maîtrise d'Ouvrage, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom l'ensemble des actes suivants :

- situations de travaux,
- situations sur marché d'ingénierie,
- procès-verbaux de réception des travaux,
- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion au Service dans la limite des sommes attribuées,
- engagement des dépenses d'investissement en matière de travaux d'amélioration, et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits d'investissement affectés en gestion au Service dans la limite des sommes attribuées.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Directrice de la Maîtrise d'Ouvrage jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général,

Philippe CURTIL



à Alès, le 11 janvier 2023

Délégation de Signature

Je soussigné, Philippe CURTIL, Directeur Général de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Didier BARTHELEMI, Directeur Financier, et en cas d'empêchement à Madame la Directrice Adjointe, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom l'ensemble des actes suivants :

- contrats de prêts,
- signature des paiements, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur Général, pour des sommes inférieures à 10.000€,
- signature des bordereaux de remise en banque des chèques,
- exécuter et justifier les opérations relatives à la comptabilisation des dépenses et recettes,
- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion au Département Administratif et Financier dans la limite des sommes attribuées,

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Directeur Financier jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général,

Philippe CURTIL

OPH ALÈS AGGLOMERATION
433,
Quai de Biline
30100 ALÈS Cedex

à Alès, le 11 janvier 2023

Délégation de Signature

Je soussigné, Philippe CURTIL, Directeur Général de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Cédric VEYRENC, Directeur Général Adjoint, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom l'ensemble des actes suivants :

- tous les actes et contrats relatifs à la gestion des collaborateurs, salariés de droit privé et fonctionnaires, notamment ceux relatifs au recrutement, au contrat de travail, à ses annexes, à l'attribution de primes et avancements, aux régimes indemnitaires, aux sanctions, aux ruptures et suspensions de contrat, au licenciement, à la fin de carrière, aux décisions financières, à l'ensemble des décisions individuelles et collectives, à la saisine et aux échanges avec les personnes, instances et organismes tiers, à l'application et à la négociation des accords collectifs, aux formations, aux congés et autorisations d'absences.

- tous les actes et contrats relatifs à la gestion du matériel, du parc de véhicules et des locaux administratifs de l'Office.

- tous les actes et contrats relatifs à la gestion juridique, précontentieuse et contentieuse de l'Office et aux relations avec les institutionnels, tiers, entreprises et locataires, notamment ceux relatifs aux échéanciers, aux plans d'apurement, aux protocoles d'accord, aux dossiers de surendettement, aux expulsions, aux réquisitions de la force publique, à l'ensemble des courriers et décisions locatives, aux saisines et échanges avec les institutionnels et organismes tiers (CAF, MSA, Département, État, BDF, etc...), aux courriers, mises en demeure et notifications contentieuses, aux assignations, requêtes et décisions de justice, aux rapports avec les huissiers, les avocats et les institutions judiciaires et administratives.

- les engagements de dépenses de fonctionnement et d'investissement et les certificats de bon à payer pour l'ensemble de ses attributions, et de celles des Directions Juridique et des Ressources Humaines et de la Logistique, placées sous son autorité.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Directeur Général Adjoint jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général

Philippe CURTIL



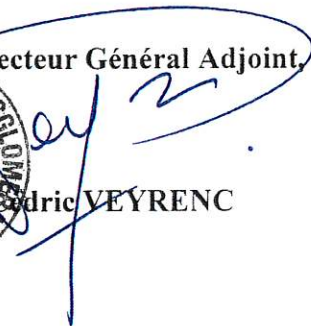
à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Cédric VEYRENC, Directeur Général Adjoint de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Johana RIBOT, Directrice Juridique, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer pour les frais d'huissier et d'avocat dans le cadre du contentieux client ;
- échéanciers de paiement et protocoles d'accord avec les locataires dans la limite d'un an d'engagement ;
- courriers de saisine de la CDAPL ;
- constats d'accord dressés lors des audiences de conciliation organisées par le Médiateur désigné par le Tribunal ;
- engagement des frais d'huissier et d'avocat dans le cadre des procédures de contentieux avec des tiers ;

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Directrice Juridique jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur Général Adjoint,

Cédric VEYRENC

433
Quai de Biline
30318 ALÈS Cedex

à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Isabelle DELEZAY, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

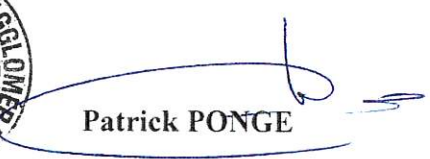
- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.



Le Directeur de la Proximité,


Patrick PONGE

à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Valérie MEUNIER, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur de la Proximité

Patrick PONGE



à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Aurore ZILLIOX, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.



Le Directeur de la Proximité,

Patrick PONGE

à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Sylvie ALBERO, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur de la Proximité

Patrick PONGE



à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Madame Aline COMBES, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'elle puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Madame la Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur de la Proximité,



Patrick PONGE

à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Ichem ZAID, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

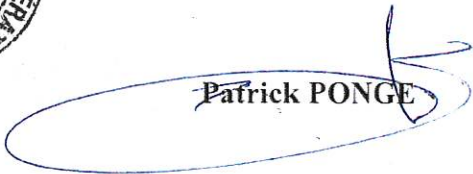
- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.



Le Directeur de la Proximité,


Patrick PONGE

à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Matthieu BENET, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur de la Proximité,



Patrick PONGE



à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Laurent LLINARES, Gestionnaire de Patrimoine, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à chacun dans la limite des crédits attribuées et de 1000€ HT, 2500€ HT lorsqu'il s'agit de travaux de remise en état de logement à la relocation,

- contrats de location d'habitation et de garages aux personnes physiques, congés locataires et indemnités pour défaut d'entretien,

- échéanciers de paiement en deux ou trois ou quatre fois pour les dettes inférieures à 500€ de locataires qui ne sont pas en contentieux.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Gestionnaire de Patrimoine jusqu'au 31 décembre 2023.



Le Directeur de la Proximité,

Patrick PONGE



à Alès, le 12 janvier 2023

Délégation de signature par subdélégation

Je soussigné, Patrick PONGE, Directeur de la Proximité de LOGIS CÉVENOLS, délègue par la présente ma signature à Monsieur Bernard LONGO, Responsable de la Régie, afin qu'il puisse, dans le cadre de ses attributions, signer pour moi et en mon nom les actes suivants :

- engagement des dépenses de fonctionnement et certificat de bon à payer dans le cadre des crédits de fonctionnement affectés en gestion à la Régie, dans la limite des crédits attribués et de 500 € HT.

La présente délégation de signature est confiée à Monsieur le Responsable de la Régie jusqu'au 31 décembre 2023.



Le Directeur de la Proximité,

Patrick PONGE